

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
et de l'alimentation

Arrêté

Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire de Toulouse.

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-6 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire de Toulouse du 11 décembre 2021,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale vétérinaire de Toulouse :

1° Au titre des représentants de l'Etat :

– Le préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, ou son représentant ;

Représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

– Le recteur de l'académie de Toulouse, ou son représentant ;

Représentant du ministre chargé de la recherche :

– Le président du centre INRAE de Toulouse, ou son représentant ;

Représentants du ministre chargé de l'agriculture :

– La directrice générale de l'enseignement et de la recherche, ou son représentant ;

– Le chef de corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire, ou son représentant ;

2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :

- M. Sébastien ALBOUY, vice-président de la chambre d'agriculture de la Haute-Garonne ;
- Philippe BARALON, directeur associé des sociétés Phylum et Scanelis ;
- M. Christophe BRARD, président de la Société nationale des groupements techniques vétérinaires ;
- Mme Françoise BUSSIERAS, vice-président du Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral ;
- M. Éric CARDINALE, directeur adjoint de l'UMR Astre, CIRAD ;
- Mme Frédérique CLUSEL, directrice générale de Phileo - Lesaffre Nutrition animale ;
- Mme Sophie DEPOUTRE, directrice adjointe de la Direction de la Recherche et de l'Innovation du CHU de Toulouse ;
- M. Frank FAMOSE, président du conseil régional de l'Ordre des vétérinaires de Midi-Pyrénées ;
- Mme Catherine GESLAIN-LANÉELLE, ingénieure générale des ponts, des eaux et des forêts.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 2 Juin 2021

Pour le ministre et par délégation :

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,



Valérie BADUEL